

Sujet : [INTERNET] Enquête publique: Avis défavorable Méthaniseur Chamarandes Choignes

De : Emilie EUSTACHE <emilie1009@hotmail.fr>

Date : 09/04/2024 11:55

Pour : "pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr" <pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr>

Mme EUSTACHE Emilie, 52000 CHOIGNES

Le 29/03/2024

Madame, Monsieur,

Objet : Avis enquête publique méthaniseur Chamarandes-Choignes.

Je suis défavorable à l'installation d'un méthaniseur sur la commune de Chamarandes- Choignes.

Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons :

* Absence d'information et de concertation avec les élus locaux et les habitants de la commune :

Le projet serait en construction depuis 4 ans et nous avons été informés seulement en mars 2024 avec 1 mois de délai pour réagir à l'enquête publique. Même si l'enquête a été repoussée de 15 jours, cela n'est pas suffisant pour l'étudier de façon approfondie et pour y répondre correctement.

* Accidents :

Les différentes inspections sur d'autres méthaniseurs installés en France montrent plusieurs accidents récurrents :

- Fuite de digestat au niveau des agitateurs à la suite de travaux de maintenance
- Fuite de camions de digestat
- Dégazage du méthaniseur suite à la mise en service

* Nuisances olfactives

Domiciliée dans le village de Choignes, très prisé, je ne souhaite pas être victime de nuisances olfactives. Mon habitation est située à 1km200 (à vol d'oiseau) du lieu d'implantation du projet de méthaniseur et, de fait, les odeurs seront récurrentes.

Dans le dossier en ligne, Il s'avère qu'aucune étude des vents n'a été réalisée sur le lieu envisagé pour l'installation du méthaniseur. La seule donnée au dossier relève des calculs effectués à Langres soit à plus de 30 km du lieu réel d'implantation du méthaniseur.

* Dévalorisation des biens immobiliers

Le village de Choignes est très recherché au niveau immobilier. Les biens sont rares et, lorsqu'ils sont à vendre, sont vendus rapidement à des prix attractifs. Les nuisances sonores et surtout olfactives entraîneront une dévalorisation des prix de nos biens immobiliers.

* Trafics routier important + pollution

Cette implantation va entrainer un trafic routier bien trop important au sein de l'agglomération de Chaumont, St-Aignan, Reclancourt. L'axe de la route de Biesles est dangereux si on souhaite le couper (ex : il est difficile d'accéder à la casse automobile).

Cela entrainera un surcout de l'entretien des voiries qui sont à la charge du contribuable.

* Problèmes écologiques :

Dans ce projet gigantesque, il est prévu de cultiver plus de 6000 hectares de terre au détriment des cultures alimentaires. Il s'agit d'un non-sens absolu.

Par ailleurs, l'épandage intensif des cultures ne fera que polluer nos sols et nos eaux.

* Projet Industriel déguisé :

Ce projet nous est présenté comme un projet agricole de part son montage financier (51 % agriculteurs et 49 % Shell). Il s'agit de détourner l'objet réel de ce méthaniseur qui aura une véritable dimension industrielle et non agricole.

Pour conclure, ce projet n'a pas sa place en Haute-Marne sur la commune de Chamarandes-Choignes, où les habitants n'aspirent qu'à de la tranquillité et n'ont pas à subir les multiples nuisances aux frais du contribuable pour détruire la nature et enrichir une compagnie pétrolière.

Je suis défavorable à l'installation de ce méthaniseur sur ma commune.

Mme EUSTACHE Emilie